

Paris, le 30 avril 2008

Chers amis,

Pour construire le Mouvement Démocrate, pour élaborer ses règles de fonctionnement, nous devons tous suivre une démarche exemplaire.

Notre démocratie interne doit être vivante, transparente. Elle doit aussi garantir la cohérence dans l'action. C'est pourquoi le travail sur nos règles de fonctionnement est particulièrement important. C'est spécialement vrai pour notre organisation à Paris, parce que nous sommes, et de loin, le Mouvement Départemental le plus important de France.

En ce printemps 2008, va être fixé le règlement intérieur national qui complétera les statuts du mouvement. C'est la responsabilité de notre Conseil National qui se réunira, à cette fin, le 14 mai prochain.

Et nous avons à mener le même travail pour les règles internes de fonctionnement à Paris, les statuts prévoyant que chaque département s'organise librement, pourvu qu'il soit en conformité avec les principes nationaux.

Lors de la réunion du 17 avril dernier, notre Bureau départemental provisoire a décidé de mettre en place un groupe de travail chargé d'écrire un projet de Règlement Intérieur.

Ce groupe de travail désire s'appuyer sur la contribution de chaque adhérent, et je souhaite que chacun d'entre vous soit directement associé à l'élaboration de ce document très important, puisqu'il va régir la vie quotidienne de notre Mouvement Départemental durant les années à venir. Ce Règlement Intérieur, c'est notre charte à tous, c'est l'affaire de chacun de nous. C'est pourquoi votre participation est déterminante. Pour qu'elle soit la plus utile et la plus efficace possible, je vous propose plusieurs modes de consultation :

1. Des **réunions de travail dans les 20 arrondissements**, organisées en mai, qui seront l'occasion pour les adhérents d'échanger et de travailler au contenu du projet de Règlement ;
2. Un **blog** dédié (<http://parisdemocrate.hautetfort.com>) qui sera consacré à l'information, à la consultation et à l'expression de chacun sur notre future organisation.
3. Une **journée de rencontre**, enfin, sous forme d'ateliers et de débats, qui aura lieu fin mai au siège du Mouvement Démocrate.

D'ores et déjà, je vous propose de réagir sur les orientations générales à donner à notre Règlement intérieur parisien à travers le questionnaire que vous trouverez ci-joint, à renvoyer par courrier ou par mail avant le 14 mai.

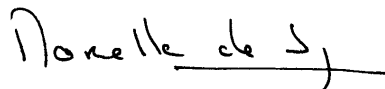
À partir de vos réponses, le groupe de travail rédigera le projet de Règlement Intérieur, qui vous sera à nouveau soumis pour adoption.

Pour toute information complémentaire, ou si vous souhaitez participer à l'organisation des travaux (synthèse des participations, animation d'atelier...), vous pouvez prendre contact avec le groupe de travail par courrier électronique (balmodem75@free.fr) ou par téléphone (06.43.65.36.60).

Notre règlement intérieur départemental de Paris devra être conforme aux statuts nationaux ainsi qu'au Règlement intérieur national, en cours d'élaboration. Sur ce point, François Bayrou organise le 8 mai prochain une journée de travail au siège du Mouvement Démocrate, à laquelle vous êtes naturellement conviés.

Chers amis, nous savons tous à quel point l'organisation et les règles de fonctionnement sont importantes pour notre démocratie interne comme pour le rayonnement de notre mouvement à l'extérieur. C'est pourquoi le groupe de travail et moi-même comptons sur votre participation active.

Très amicalement,



Marielle de Sarnez

Annexes :

- *Consultation sur les orientations générales*
- *Liste et coordonnées des membres du groupe de travail*